



Assainissement non collectif

Objectifs de formation

- Connaître les textes réglementaires applicables à l'assainissement non collectif,
- Maîtriser le fonctionnement des différents types de filières d'assainissement non collectif présentes sur le marché,
- Choisir la filière adaptée, la mettre en oeuvre et l'entretenir dans le respect des guides d'utilisation.

Programme détaillé

Jour 1 :

1. Les textes réglementaires relatifs à l'ANC

- LEMA 2006,
- Les différents arrêtés,
- Autres sources d'informations,
- Site interministériel de l'assainissement non collectif,
- Le DTU 64.1 et les normes NF EN 12566,
- Articles les plus importants du code de la santé publique,
- Règlement des SPANCS (EDV et GP).

2. Le rôle et les responsabilités des différents acteurs

- L'entreprise de travaux,
- Le bureau d'études,
- Le propriétaire,
- Le SPANC,
- Le vidangeur,
- Assurances (PV de réception, garantie décennale...)

3. Les techniques d'ANC : avantages et inconvénients, principe de fonctionnement, mise en oeuvre et entretien

- Les filières traditionnelles,
- Les filières agréées (filtres compacts, microstations, filtres plantés).

4. Les éléments de choix

- La capacité d'accueil ou le flux de pollution généré,
- L'intermittence,
- La mise en oeuvre,
- L'énergie nécessaire,
- Les coûts.

les + de la formation

- Décrocher de nouveaux marchés publics
- Valoriser votre savoir-faire

✓ **Durée:** 1 jour – 7 heures

✓ **Public visé:**

Terrassier et Maçon

✓ **Pré-requis:**

Être un professionnel ou salarié du BTP mettant en place de l'assainissement en non collectif pour le particulier ou professionnel

✓ **Animation:**

La formation est assurée par un formateur de SICAA Etudes, Christophe RIVET, qualifié et expérimenté

✓ **Moyens pédagogiques:**

- Remise d'un support de cours
- Echanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets
- Contrôle des acquis en cours de formation

✓ **Moyens techniques:**

- Support de cours pédagogique
- Salle équipée

✓ **Evaluation et sanction de la formation:**

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestations individuelles de présence
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire

5. Cas concret (jeux de rôle)

- Présentation des cas concrets,
- Echanges et retours d'expériences,
- Les préconisations du bureau d'études et l'avis du SPANC,
- Exemples de rapport de bureau d'études,
- Etude de cas : choix de filières à proposer au client,
- Non-conformité les plus relevés par les SPANCS.

6. Sécurité

- Rappel des règles de sécurité

7. Points sur les aides financières

- Département,
- Agence de l'eau Loire Bretagne,
- Prêt à taux zéro (PTZ),
- ANAH.